



Newsletter



Les Associations

A.O.H.C.A. et R.O.F.

**Officiers Honoraires de la Côte d'Azur
Réunion des Officiers Français**

Novembre 2024
N°5



*Fiers de nos
Trois couleurs !*

Rédaction : Laurent Toulet, Jean-Claude Dejardin, Christian Joubert, François Million-Rousseau.

EDITOS :

LCL (R) Laurent TOULET, Président de la R.O.F. Cannes & environs

Chers Amis,

Notre Secrétaire Général François MILLION-ROUSSEAU, devenu Président de l'association Symposium de la Mémoire, de la Citoyenneté et du Civisme, nous présente ce 5ème numéro de notre newsletter, à paraître au cours de cette année 2024.

Elle nous renvoie au devoir de mémoire, notamment en retraçant la folle épopée du Souvenir Français. A cet égard, je suis de ceux qui pensent que s'il ne devait subsister, un jour, qu'une seule association patriotique, c'est assurément le Souvenir Français qui incarnerait le mieux ce que nous devons aux générations qui nous ont précédé.

Cette newsletter nous invite, le vendredi 29 novembre prochain, de 9h à 12h à participer au 2ème Symposium de la Mémoire, de la Citoyenneté et du Civisme qui se déroulera, Salle Recroix, (Palestre) au Cannet.

Un moment inoubliable à vivre ensemble.

Nous y serons !

Bien amicalement.

LCL (R) Laurent TOULET
Président de la R.O.F.
de Cannes et environs

**Capitaine (H) Jean-Claude DEJARDIN, Président de l'A.O.H.C.A.
Vice-président de la R.O.F.**

Bonjour à tous,

L'événement du jour n'est pas la préparation du Symposium mais avant tout c'est l'élection de notre Secrétaire François MILLION-ROUSSEAU comme nouveau Président de l'association Symposium de la Mémoire. C'est lui « l'inventeur » de l'association et cette présidence lui revient naturellement après le retrait de notre camarade et ami Marc DÜRST pour des raisons de santé. (il reste cependant comme membre et conseiller). Tous nos vœux accompagnent le 2ème Symposium.



Quelques mots pour rappeler notre présence à l'exposition Viva Associations. Comme depuis plusieurs années les associations AOHCA et ROF ont fait stand commun.

Je rappelle que c'est pour nous une vitrine publique et la présence des adhérents y est vivement souhaitée. Cette année le mauvais temps a ralenti l'ardeur des visiteurs...

Par le Secrétaire Général François Million-Rousseau

Chers Amis, chères Amies,

Une année 2024, riche en événements : après les 80^{ème} anniversaires des débarquements de Normandie et de Provence, le **2^{ème} Symposium de la Mémoire, de la citoyenneté et du civisme**, aura lieu au Cannet, **le vendredi 29 novembre 2024 de 9h à 12h00**, à la Palestre (salle Recroix).

Comme vous le savez peut-être, cet événement, unique en France, est accueilli par la **VILLE DU CANNET**. Il est porté en partenariat avec le **Souvenir Français et l'Éducation Nationale**. Mais ce que vous ne savez probablement pas, c'est que son origine et sa création, émanent de **l'AOHCA** et de **la ROF**. Sans oublier notre ami Marc Dürst Président du **Souvenir Français** de Mougins, avec lequel j'ai œuvré pour porter ce projet à terme et ce depuis une bonne décennie.

Vous êtes donc tous, chers adhérents, en quelque sorte les héritiers légitimes de ce grand projet qui a vu le jour en novembre 2023, à Mougins. Sachez qu'en 2025, la Ville de Cannes prendra la relève, probablement en son Palais des Festivals ; puis en 2026, la Ville de Mandelieu en binôme avec la Ville de Théoule, sûrement au Palais des congrès de Mandelieu-la-Napoule.

Une association SYMPOSIUM MÉMOIRE a été créée et vous pouvez tous d'ailleurs y adhérer, si vous le souhaitez !

Espérons alors, dans les années à venir, que notre **SYMPOSIUM MÉMOIRE** rayonnera dans toutes les communes de France. Car c'est bien le meilleur moyen (en plus des cérémonies patriotiques), pour sensibiliser nos jeunes enfants, élèves des écoles et leurs parents, pour mémoriser l'héroïsme, le sacrifice, de leurs grands-parents, arrière grands-parents, et arrière-arrière-grands-parents, qui pour certains ont donné leurs vies, pour la France et la liberté pour cette jeunesse qui prendra, nous l'espérons ardemment, notre relève.

Notre devoir consiste bien à transmettre la mémoire de nos anciens.

Nous comptons sur votre présence, **le 29 novembre prochain.**

Bien amicalement.

Votre Secrétaire



Pour rappel : 550 élèves avec leurs professeurs, 60 Élus & Présidents d'associations, 16 Porte-Drapeaux, 15 intervenants, Police, Gendarmerie, Pompiers, Sécurité-civile, SNSM, Armées de Terre, de l'Air, de la Marine, anciens combattants, OPEX, vétérans, Musée des Troupes de Marine, véhicules historiques...

Un souvenir inoubliable !



L'ASSOCIATION POUR LA MÉMOIRE, LA CITOYENNETÉ ET LE CIVISME, C'est quoi ?

Avec le Souvenir Français, l'AOHCA & La ROF se sont engagés à raviver **l'Association**, (loi 1901) **du Symposium de la Mémoire, de la Citoyenneté et du civisme**, créée initialement en 2017 par Pierre Morandi, Marc Düst et François Million-Rousseau. Son objet consiste à faire rayonner la Mémoire de ceux qui sont tombés pour la France, lors des guerres de 14-18 et 39-45. Comme d'ailleurs la mission du Souvenir Français l'impose avec l'entretien de leurs tombes. Par ailleurs nous étendons aussi l'objet pour les guerres, notamment : de Corée, d'Indochine, d'Algérie et plus particulièrement de nos militaires tombés en OPEX, combattants trop souvent inconnus et malheureusement oubliés.

Alors pourquoi une telle association ? Elle vient effectivement en complément de cette mission. Son but étant d'abord de sensibiliser les jeunes enfants élèves des écoles et par contrecoup leurs parents, ainsi que les personnels pédagogiques. Notre devise est donc : **Notre devoir, c'est enseigner et transmettre !** Tout en s'inscrivant dans une volonté de démarche ARMÉE-NATION et le Trinôme académique. L'IHEDN pouvant adhérer à notre association, elle serait la bienvenue.

La stratégie qui s'impose est la suivante : organiser chaque année, de préférence en novembre (*mois lié aux cérémonies de l'armistice*), un événement, en priorité en la Communauté d'agglomération de Cannes Pays de Lérins (Mougins, Le Cannet, Cannes, Mandelieu-La-Napoule, Théoule), s'étendant par la suite, nous l'espérons, à la totalité des communes des Alpes-Maritimes et pourquoi pas à l'ensemble de la France. Pour ce faire il sera utile de saisir le Sénat en corrélation avec sa commission Mémoire.

Vous pouvez nous rejoindre et adhérer (10€), à notre association symposium de la mémoire fondée par l'AOHCA et la ROF. Son but : sauvegarder l'éthique, l'image et le contenu propres à la mission initiale.

VISITE AU MUSÉE NAVAL DE VINTIMILLE LE SAMEDI 29 JUIN 2024

Vous étiez nombreux à participer à cette journée mémorable, nous avons affrété, un car, nous étions 53. Cette visite était prévue depuis de nombreux mois mais plusieurs reports de dates nous avaient contraint à « jongler » avec les désidératas de certains d'entre vous et des différents événements en cette fin de printemps.

Le Professeur Claude Pallanca, conservateur du Musée Naval de Monaco était honoré d'inviter l'AOHCA et la ROF (il est également membre de la ROF). Non seulement la visite du musée nous était offerte, mais le Professeur Pallanca, avait tenu également à nous offrir le déjeuner, dans un restaurant traditionnel, fort sympathique et inconnu des touristes.

Rappelons qu'il avait été contraint de quitter la Principauté. Il s'est donc installé à Vintimille, sur 3500 m², car je n'ai pas pu trouver un tel espace sur le 06 & le 83. C'est donc l'Italie et la ville de Vintimille qui héritera de ce musée se voulant probablement le plus imposant au monde, dans cette typologie de muséographie.

Si certains d'entre vous n'ont pu le visiter, cela est encore possible. Dans ce cas nous vous conseillons de vous rapprocher de votre secrétaire.

PHOTOS



Le Professeur PALLANCA vous salue bien



Souvenir offert par nos associations



Les participants...ils ne sont pas tous sur la photo....



Présentation des maquettes par notre Secrétaire....



Un diaporama d'une centaine de photos est toujours à votre disposition....



Association Nationale Reconnue d'Utilité Publique

HISTORIQUE DU SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français est créé en 1887, alors que la République s'enracine et que la défaite de 1870 reste un souvenir dont « on ne parle jamais et dont on se souvient toujours ».

L'association va jouer un rôle essentiel dans le développement de l'esprit de défense et dans l'enracinement mémoriel de la guerre de 1870. Jusqu'en 1914, elle multiplie les créations de monuments et la participation aux cérémonies. Durant la Première Guerre mondiale, elle rend hommage à tous les combattants « Mort pour la France ». A la suite de cette guerre, Le Souvenir Français fait face à une situation nouvelle. Trois acteurs mémoriels s'imposent : l'Etat, les communes et les associations d'anciens combattants. Le Souvenir Français devient le partenaire efficace et permanent de ces trois nouveaux acteurs.

1887 Le temps du développement 1887 -1918

Le Souvenir Français est créé en 1887 par François-Xavier Niessen. Originaire d'Alsace, François-Xavier Niessen s'est installé à Neuilly-sur-Seine quelques années avant la guerre de 1870. Il y exerce la profession de précepteur. Il reste très lié à la communauté alsacienne lorraine qui se développe de manière très importante après 1871 à Paris. Il crée en 1873 la Société de prévoyance et de secours mutuelle des Alsaciens-Lorrains. Il en sera le secrétaire général jusqu'à son décès en 1919. Parallèlement, il élargit ses centres d'intérêt à la sauvegarde de la mémoire des combattants de 1870. A cette date, cette sauvegarde est assurée par deux structures, l'Etat, qui par la loi du 4 avril 1873 a encadré la création d'ossuaires et de tombes, et une association catholique « l'Œuvre des tombes et des prières ». Créée par le père Joseph, cette association construit des monuments et des stèles en Allemagne pour sauvegarder la mémoire des prisonniers de guerre français et en France, en particulier en Alsace Moselle et dans la région parisienne. Elle organise de nombreuses messes en hommage aux combattants. Entre les gouvernements républicains et l'Œuvre, les relations vont se tendre dans un contexte de méfiance entre l'Eglise et la République.



En 1887, François-Xavier Niessen crée Le Souvenir Français avec le soutien du gouvernement républicain. Dès lors et jusqu'en 1914, l'association connaît un formidable développement. En 1900, Le Souvenir Français regroupe 80 000 adhérents dans 854 comités cantonaux. La création de monuments, de stèles et de plaques se multiplie. En 1900 on estime à 2000 le nombre de lieux matérialisés par l'association.

Alors que 300 000 corps de combattants ne sont pas retrouvés, 700 000 combattants sont inhumés dans les nécropoles nationales, et 350 000 corps sont restitués aux familles. Pour mener à bien ces actions, l'Etat crée le ministère des pensions dans lequel est intégré le service national des sépultures. Un corps de fonctionnaires de gardiens de cimetières est créé. Exclue de la gestion de ces nécropoles nationales, les comités du Souvenir Français se rapprochent des nombreuses municipalités qui créent des carrés militaires.

Les communes Les communes s'imposent comme des acteurs de mémoire essentiels au cours de la Grande Guerre. Dès l'année 1915, certaines municipalités prennent l'initiative d'ériger des monuments afin d'y inscrire la liste des « enfants de la commune » « Mort pour la France ». En 1918, ces créations se multiplient. En quelques années, plus de 30 000 monuments sont érigés dans les communes de France. Le monument aux Morts devient le lieu d'expression de la vie civique et patriotique de chaque ville et village. Parallèlement, les municipalités favorisent l'apposition de plaques et l'organisation de cérémonies. Les associations d'anciens combattants et victimes de guerre sont leur principal partenaire.

Les associations d'anciens combattants et victimes de guerre Si la guerre de 1870/1871 n'a donné naissance qu'à un faible réseau associatif, il n'en est pas de même au lendemain de la Grande Guerre. C'est par centaines que se créent des associations nationales qui regroupent les combattants par type de champs de bataille (Verdun, la Marne, la Champagne...), par types de blessures (de la face, des yeux, des poumons...), par types d'entreprises dans lesquelles se retrouvent les anciens (SNCF, électricité, audiovisuel...), par type de nationalités d'origine (arméniens, polonais, tchécoslovaques...), par types d'armées (gendarmerie, infanterie, cavalerie...) ... Ce réseau est complété par quelques grandes associations qui tentent de regrouper l'ensemble de la génération de la guerre comme l'Union nationale des combattants (UNC), l'Union fédérale (UF) et l'association républicaine des anciens combattants (ARAC) ainsi que par des associations qui regroupent les veuves et les orphelins. Chacune de ces associations se démultiplie sur le terrain par des antennes communales, cantonales et départementales.

En 1939, on estime à 6 millions le nombre d'adhérents de ces associations. Un adhérent associatif en France sur deux est membre d'une association d'anciens combattants. Un électeur sur trois est un ancien combattant. Bien que la porosité entre Le Souvenir Français et ces associations soit forte, les comités du Souvenir Français perdent la maîtrise de l'organisation des cérémonies patriotiques, en particulier celle de la journée nationale du 11 novembre dont la création a été imposée par le monde combattant à l'Etat en 1922. Le Souvenir Français devient un partenaire du monde combattant. Cette situation ne connaîtra que peu d'évolution après la Seconde Guerre mondiale et après les guerres d'Indochine et d'Algérie.

Toujours mobilisés, les adhérents du Souvenir Français prennent en charge les tombes des

combattants des nouvelles générations dans les carrés militaires mixtes, en particulier celles des résistants et des combattants de la Bataille de France, participent à la création de nouveaux monuments, stèles et plaques et sont présents aux cérémonies organisées dans le cadre des nouvelles journées commémoratives nationales. Le Souvenir Français connaît cependant de fortes évolutions internes au lendemain des décolonisations. Alors qu'il était implanté dans toutes les colonies françaises et en particulier dans les trois pays du Maghreb, Le Souvenir Français se replie en abandonnant sur place de nombreuses tombes de « Mort pour la France ».



Faisons le point sur l'importance croissante de l'intelligence artificielle(IA) avec C. JOUBERT (Président Délégué et Trésorier)

Dans notre quotidien, en particulier avec l'intégration de l'IA dans les outils que nous utilisons au quotidien. Voici un résumé de vos points et quelques compléments sur ces technologies :

1. Microsoft avec Copilot

- **Copilot** : Microsoft a intégré **Copilot** dans ses outils comme Word, Excel, PowerPoint et Outlook, en remplacement de **Cortana**.

Copilot permet :

- L'accès à une "mémoire photographique" ou des données mémorielles détaillées, qui peuvent être considérées comme une mémoire absolue, bien que ce soit principalement une exploitation intelligente de données.

- La **traduction instantanée**, facilitant les échanges dans plusieurs langues.

- La **création d'images** grâce à des outils comme **Microsoft Designer** ou **Creator**, qui utilisent des modèles IA pour générer des visuels à partir de descriptions textuelles.

2. Google avec Gemini

- **Gemini** est le nom de la suite d'IA de Google, intégrée à des appareils sous **Chrome OS** (comme les Chromebooks) et **Android**. Elle inclut des capacités conversationnelles avancées, des outils de traduction, ainsi qu'une amélioration continue de **Google Bard**, le chatbot IA concurrent de ChatGPT. **Gemini** propose aussi des fonctionnalités collaboratives poussées dans Google Docs, Sheets et d'autres applications Google.

3. OpenAI avec ChatGPT

- **OpenAI** est bien intégré dans la suite **Microsoft 365** via des outils comme Word, Outlook, PowerPoint et Excel. Cette intégration permet aux utilisateurs de :

- Générer des textes automatiquement avec **ChatGPT**.

- Analyser et visualiser des données complexes dans Excel.

- Automatiser des tâches répétitives dans Outlook ou Word, comme la rédaction d'e-mails ou de rapports.

4. Apple et son IA sur iOS 16

- Apple n'est pas en reste avec sa propre IA, intégrée dans les appareils utilisant **iOS 16**. Elle offre des fonctions comme :

- L'amélioration de **Siri** pour des interactions plus naturelles.

- Des fonctionnalités de **reconnaissance d'image** et de texte via l'appareil photo.

- L'automatisation des tâches avec **Raccourcis Siri**, et des améliorations dans des applications natives comme Notes, Messages ou Photos.

Recommandation d'utilisation

Comme vous l'avez bien mentionné, si une réponse fournie par l'IA semble floue ou erronée, il est toujours bon de **reformuler** la question. Les IA traitent des données selon des algorithmes complexes et peuvent parfois interpréter mal certaines nuances ou termes polysémiques. Détaillez donc bien votre requête et n'hésitez pas à préciser des termes ambigus, surtout en cas de traduction.

Ainsi, avec la montée en puissance de ces IA dans nos appareils du quotidien, la clé reste la **précision** et l'**ajustement** dans nos interactions pour en tirer le meilleur parti.

Comptant votre présence, lors de nos prochains rendez-vous, car dans ces périodes difficiles que l'actualité nous augure, rien ne vaut mieux que de nous réunir et de partager.